



Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2026

Résolutions soumises à l'AG

Le rapport de gestion, les comptes et le détail des résolutions sont en lien dans le mail de convocation.

1. Approbation du rapport de gestion

L'assemblée valide le rapport de gestion.

2. Approbation des comptes

L'assemblée valide les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

3. Affectation du résultat de l'exercice

Conformément aux statuts nous vous proposons d'affecter ce résultat diminué du report à nouveau, soit un total de 1 833,77 €, aux réserves impartageables :
dont - 275,07 € en réserve légale (15%),
- 779,35 € en réserves statutaires (42, 50%)
ainsi que le solde de 779,35 € qui ne peut être affecté à la rémunération des parts sociales en raison de la déduction des aides publiques perçues.

4. Approbation de la participation aux projets Grand Paris Solaire Citoyen et Green Kommon

Suite présentation webinaire du 4 juin

5. Candidatures au Conseil coopératif

Les candidatures pouvant être présentées en cours d'AG, le vote par anticipation n'est pas possible pour cette résolution. Seules les personnes présentes à l'AG pourront voter pour les candidatures éventuelles.

6. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée générale donne pouvoir au Conseil coopératif pour accomplir les formalités.